

Le retour du loup en France : un succès démographique et territorial exponentiel au détriment des éleveurs !

Alors qu'ils avaient disparu depuis 1937, les loups gris sont réapparus en novembre 1992 dans le parc national du Mercantour. C'était, il y a 30 ans !

Aujourd'hui, les loups sont de plus en plus nombreux sur le territoire. Selon l'Office Français de la Biodiversité (OFB), 921 loups peupleraient la France. Récemment, ils ont colonisé la Franche-Comté, la Normandie, l'Île de France, la Charente-Maritime, le Béarn, le Limousin ou encore la Bourgogne. Là où, parfois, on ne l'avait pas aperçu depuis plus d'un siècle. Les loups sont présents dans près de 50 départements français.

La présence de cette espèce protégée bouleverse les activités socio-économiques, en premier lieu l'élevage

Si le retour du loup réjouit certains, elle pose à d'autres le défi de faire coexister leurs activités d'élevage avec les grands prédateurs...

Dès les années 90, les attaques sur les troupeaux se multiplient. Avant le retour des loups, les brebis étaient en totale autonomie sur les estives ou les alpages, pendant que l'éleveur réalisait les travaux des champs (culture, foin...). Aujourd'hui, ils sont souvent surveillés en permanence par l'éleveur ou par un berger et parqués la nuit. Les chiens de protection des troupeaux, appelés aussi Patou, font aussi leur apparition pour protéger les bêtes. Il faut jusqu'à 10 chiens dans certaines fermes pour faire face aux loups. Cependant, leur présence engendre de nombreux désagréments créant plusieurs conflits entre les randonneurs, les VTTistes et les éleveurs, sans compter les charges d'entretien de ces chiens en grande partie aux frais des éleveurs, même après leur retraite.

Malgré les moyens de protection en place, les loups s'adaptent et ils deviennent inefficaces. Au début, la grande majorité des attaques s'effectuaient la nuit. 30 ans plus tard, la grande majorité des attaques se déroulent en journée. Aujourd'hui, ces carnivores rôdent aux abords des villages, menaçant la sécurité des habitants et l'avenir économique de ces territoires.

Des éleveurs et des bergers usés psychologiquement

Outre la perte des animaux, les blessures irréversibles et les conséquences économiques, malgré les indemnisations pas toujours à la hauteur des pertes réelles, la présence du loup sur un territoire cause un stress permanent pour les éleveurs qui craignent quotidiennement de voir leur troupeau décimé.

Souvent impuissants et incapables de se défendre à cause de procédures administratives trop lourdes, les éleveurs, choqués par la violence des attaques, développent des syndromes post-traumatiques allant de l'insomnie jusqu'aux suicides, avec toujours des répercussions dramatiques et inévitables sur la vie quotidienne de toute la famille. La peur de vivre ou de revivre une attaque obsède chaque éleveur et en décourage beaucoup.

Il est donc temps et urgent que les pouvoirs publics français et européens voient la réalité en face et arrêtent cette politique de protection aveugle des grands prédateurs, et du loup en particulier, au détriment du travail et de la vie des éleveurs ainsi qu'au regard du bien-être de leurs troupeaux.

>> Pour en savoir plus

[Dossier d'information](#) avec de nombreux témoignages d'éleveurs et d'élus

Contact presse

Marylène Bezamat – 06.03.99.62.07 - marylene.bezamat@orange.fr

A propos de la FNO

La Fédération Nationale Ovine est chargée d'assurer la représentation des éleveurs de brebis et de défendre leurs intérêts professionnels. Elle fédère les syndicats ovins départementaux et s'appuie sur eux.

La FNO est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics aussi bien au niveau français qu'au niveau européen. Son action concerne le suivi de la politique européenne vis-à-vis de la production ovine et de son application en France dans les domaines tels que l'économie, la génétique, les règles sanitaires et d'identification, la politique agricole commune ou encore la politique agri-environnementale et climatique, le bien-être animal....

D'autre part, la FNO prend part au travail technique permettant d'améliorer les conditions de travail, la qualité des produits et donc du revenu des éleveurs de brebis. Elle suit également de très près la politique d'organisation de la filière française et encourage les éleveurs de brebis à s'organiser et à s'engager dans les démarches de qualité.